

Paris-danse : journal
hebdomadaire, artistique,
littéraire, sportif

. Paris-danse : journal hebdomadaire, artistique, littéraire, sportif.
1920-11-19.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PARIS-DANSE

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

Artistique - Littéraire - Sportif - Financier

Directeur : MARCEL PAUL-DEMENY

ABONNEMENTS :

France et Colonies, un an. 24 fr.
Etranger, un an. 28 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

144, Rue Montmartre - PARIS (II^e)

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 01-69, 01-71, 02-80

PUBLICITÉ :

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

Les manuscrits ne sont pas rendus

LES FAMEUX 25 %

*Ne vaudrait-il pas mieux percevoir
10 0/0 pendant deux heures de
plus que 25 0/0 en fermant à
Minuit et demi ?*

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de questions plus irritantes, pour la partie du haut commerce de luxe parisien qui comprend les dancings et les établissements dits de nuit, que celle du prélèvement de 25 % sur la recette brute à partir du moment où l'on danse et celle de la fermeture prématurée.

Beaucoup de nos confrères ont déjà signalé qu'avec la fermeture à minuit et demi, il était matériellement impossible de couvrir les frais, car les soupeurs éventuels n'ont pas le temps de monter du centre de Paris à Montmartre, par exemple, en sortant des théâtres, ou, s'ils restent dans le centre même de s'installer et de pouvoir souper confortablement.

Résultat : dans des appartements, dans des hôtels particuliers, même dans d'anciens hangars désaffectés, des matrones accueillantes (sans parler des tenancières des maisons publiques, qui, elles, restent ouvertes jusqu'à deux heures du matin !) ou des gentlemen dépourvus de scrupules (d'abord, que risquent-ils ?) reçoivent à bras ouverts les noctambules affamés et assoiffés, et, chose curieuse (!), leur font payer le même prix (quand ils n'exagèrent pas) que les maisons de nuit, alors qu'ils sont loin d'être accablés par les mêmes frais généraux et assujettis aux mêmes taxes : les 25 % tombent donc dans leur poche.

A quoi bon, d'ailleurs, essayer d'empêcher les gens de danser en rond : on a mis des taxes écrasantes sur l'alcool : la consommation n'en a pas diminué ; pourquoi ne pas profiter du goût des gens à donner au Trésor 25 % d'impôt immédiat sur leurs versements, au lieu d'être obligé de leur donner du 6 % d'intérêt !

Il est bien préférable de tirer parti de la passion qu'a une majorité d'étrangers et une certaine quantité de Parisiens de sortir la nuit, au moment où l'air est pur et où l'on ne rencontre pas de visages vulgaires ; il serait si simple de supprimer d'un trait de plume toutes les boîtes clandestines en permettant, au besoin par voie d'autorisations spéciales, aux restaurants dits de nuit à fester ouverts, sinon toute la nuit, du moins deux heures de plus ; le bénéfice de cette mesure, en faisant dépenser tout l'argent qui va dans les planques et autres pseudo-clubs sous le contrôle strict de la comptabilité des maisons régulières, permettrait, sans aucun doute, de réduire le pourcentage de 25 à 10 %.

Cette taxe de 10 % avait pourtant bien fait crier, à l'époque ! A peine commençait-on à l'ac-

cepter, vu les nécessités de l'heure, que, v'lan ! un nouveau pavé : quel est l'article, en dehors du tabac (mais le monopole explique tout !), qui paie le quart de son prix à l'Etat ? Un poulet de 60 francs abandonne 15 francs, une bouteille de champagne de 80 francs, un louis ! C'est la ruine des restaurants de luxe que l'on poursuit ainsi.

Et pourquoi ? Raisons de morale ? Quelle plaisanterie. Raisons d'économie ? On ne nous parle plus de la crise du charbon, puisqu'au contraire, cet été, on invitait les consommateurs à faire

au hasard, 500 établissements de luxe où l'on danse dans Paris, pour consommer 20.000 litres de lait, il leur en faudrait acheter 40 litres chacun ! Or, cher confrère, là où l'on danse, on prend du porto, du thé ou du champagne !

Les meilleurs financiers sont ceux qui ont suivi le goût de leurs contemporains ; pour remplir les caisses de l'Etat, permettez à ceux qui ont une licence, et à ceux-là seuls, de faire commerce de boissons ; et, à moins que ce ne soit une manière déguisée d'impôt sur le capital (!), ne les acculez pas à la ruine en les empêchant de travailler précisément à l'heure où ils ont des clients ; il me semble qu'il est au moins aussi intéressant, sinon plus, de laisser dépenser dix louis pour un souper à un étranger que cela amuse (ce qui améliore notre change), que d'autoriser certains établissements des Halles ou des Abattoirs à servir, toute la nuit, des *petits noirs* à dix ronds à la clientèle des cochers de fiacre, etc., corporation infiniment estimable, mais qui n'est pas d'un aussi bon rapport pour le Trésor public.

Sans nul doute, les recettes nouvelles ainsi obtenues permettraient de réduire à 10 % le pourcentage qui, s'il reste fixé à 25 %, conduit à la faillite, non seulement les propriétaires, mais leurs employés, leurs fournisseurs, bref, tous ceux qu'ils font travailler, et ils sont légion.

D'ailleurs, l'Administration des Finances s'est certainement rendu compte de l'énormité de la charge qu'elle voulait imposer, puisqu'en somme ses prétentions se réduisent actuellement à 20 % (prononcez 25 sur 125).

En effet, il était mathématiquement impossible qu'elle prélèvat 25 % sur la recette brute ; de deux choses l'une : les additions des établissements portaient :

CONSOUMATIONS 8 fr. ou 80 fr.
25 % (Taxe d'Etat) 2 fr. ou 20 fr.

Ce qui fait que, sur une recette de 10 francs ou de 100 francs, elle prélevait, en réalité 2 fr. 50 ou 25 francs, et la maison était ainsi frustrée.

D'un autre côté, si la taxe était comprise, on atteignait nécessairement des prix trop élevés (un porto, 10 francs ; une bouteille, 100 francs), qui faisaient crier, bien à tort, au mercantilisme.

Souhaitons que MM. les inspecteurs des Finances se montrent extrêmement conciliants et n'assimilent pas de plein droit à un *dancing* un restaurant de modestes dimensions où l'on danse, en effet, mais seulement dans l'intervalle des tables.

M.-P. DEMENY.

En 4^e page

Notre conte : la Neuvième Croisade

Concours de la plus belle danseuse de Paris



LA FLONJA

N° 22

Danseuse

au Cirque de Paris

leurs provisions, à cause de l'abondance des arrivages !

Le seul argument, dans cet ordre d'idées, que j'aie trouvé dans la presse, et pourtant chez un confrère que « les imbéciles ne lisent pas », est le suivant : les *dancings* et *restaurants* consomment trop de lait : 20.000 litres par jour, paraît-il.

Eh bien, en dehors des cafés à trois sous, où le menu peuple vient absorber la même quantité de lait qu'il prendrait chez lui, je défie l'honorable auteur de cet article de m'emmener dans un *dancing* où il verra boire du lait ! En comptant,

PAPOTAGES

Aventures de quelques danseurs

La danse réserve parfois à ses fidèles des surprises, agréables ou non (sans parler de l'étranglement auquel sont soumis les malheureux clients de certains dancings sur lesquels nous reviendrons).

C'est ainsi qu'elle a permis, dans la *Russie des Soviets*, à un couple de gens du monde, de sauver leur tête, et même de pouvoir s'en évader ; il paraît, en effet, que les juifs, pouilleux qui, de la *rue des Rosiers* et de certaines brasseries du *boulevard Montparnasse*, arrivèrent à la tête de l'ex-Sainte-Russie, veulent se donner l'air de protéger les Beaux-Arts ! Et ce couple avait trouvé grâce devant les bolchevistes, car on lui avait attribué la qualité d'artistes ; des cachets, admirablement réguliers, leur avaient permis de gagner la frontière roumaine, mais là un sbire malveillant (le dernier contrôleur russe !) leur posa des questions indiscrètes ; et, pour prouver leur qualité usurpée, il fallut que le couple dansât, sans doute sur le quai de la gare ou dans la plaine environnante. Mais leur souplesse et leur grâce furent telles, qu'ils sortirent indemnes de cette redoutable épreuve !

D'un autre genre est ce qui survint à certain danseur suisse (car il n'y a pas qu'à Paris que des repris de justice usurpent cette profession pour en faire une couverture à leurs tripotages inavouables). Donc cet individu avait été condamné à six mois de prison, mais son état de santé lui avait valu d'avoir un sursis pour se faire soigner dans un sanatorium. Or, une belle nuit, la police fut informée qu'il avait dansé jusqu'à 4 heures du matin ! Ce ne fut pas long ; on en conclut que sa guérison était un fait accompli et on lui donna aussitôt quatre murs d'une cellule pour faire ses exercices d'assouplissement.

Heureusement, M. Raux est moins sévère quand ses agents surprennent, en quelqu'un de ces dancings clandestins ou de ces pseudo-clubs qui font le plus grand tort au commerce honnête, des couples attardés ; l'autre soir, près des Champs-Élysées, après descente et expulsion dans une de ces boîtes, l'orchestre s'installa une seconde en plein air, et un fox-trot s'esquissait déjà, quand un sergent de ville, paternel, intervint :

— Méfiez-vous, on va vous faire danser au violon si vous continuez !

La soirée d'inauguration du Portugal's Bar

Sur l'invitation de l'aimable directeur de cet établissement, M. Louis Pagès, qui a fait ses preuves à *Montmartre* et qui y est bien connu, nous avons assisté à l'inauguration de cette salle coquette, dont la proximité avec le boulevard est un gage indiscutable de succès.

Au son du fameux orchestre G. Smet, accompagné du banjo Pary, on sert dîners et soupers froids et l'on danse dans une salle remarquable par la sobriété et le goût de son arrangement.

Mon voisin me confie :

— Il y en a pour 200.000 francs !

Je le crois sans peine : ce ne sont pas des ors flamboyants et des peintures aux tons crus ; non, c'est tout simplement du chêne massif, partout, boiseries et tables, rappelant en beaucoup mieux le décor des *Bodegas belges* ; et ce chêne tout simple, sans faux semblant, rude en sa majesté de vieux bois patiné, donne une plus forte impression de haut luxe que n'importe quelle fantaisie.

Au fond, un bar américain coquettement décoré encadre M. Louis Pagès, affairé à secouer le gobelet, et arrivant à peine à servir son élégante clientèle : des chansonniers voisins viennent et lui réclament à

grands cris un mélange qu'il réalisa un jour pour l'un d'eux et que, depuis, tous viennent déguster.

Je crois qu'au 167, rue Montmartre, la direction a trouvé la bonne formule : un bon accueil dans un décor superbe, et de bonnes choses sur les tables...

Chez les Sportifs : au Nélaton Palace

Il n'est bruit, dans les milieux du sport cycliste (depuis que les *six day men* se sont embarqués sur le *Rochambeau*, vers *New-York*, pour disputer les six jours), que du fameux match de dimanche prochain, (si l'on peut dire) *Texier-Peyrode* et *Martin-Morel*.

Il est grand dommage qu'au dernier moment le sympathique directeur du « *Vel' d'Hiv'* » (nous avons nommé *Robert Desmaret*) ait reculé devant le sacrifice d'engager les deux véritables équipes reines, qui sont, à l'heure actuelle, *Desgrange-Godet* et *Breyer-Coquelle*, ce qui aurait amené sous les fermes du « *Palais des Sports* » l'élite des sportsmen ; le ruban rouge aurait vraiment été remarqué sur le maillot vert tendre de *Victor*.

Il est vrai que, pour la circonstance, les couleurs des deux teams auraient certainement été *Jaune* et *Rose*.

Espérons qu'à l'avenir *Desmaret* se rendra à l'évidence et nous fera assister à du sport vraiment pur, toute question financière étant bannie du *Nélaton-Palace* (pardon *Palace*).

LE BADAUD IMPÉNITENT.

Deux mots sur quelques livres

M. Mac Orlan ne se refuse rien, ou plutôt son éditeur : « *La Sirène* » « se sert », et royalement.

Les lecteurs, tentés par la signature de ce maître humoriste, qui achètent pour la modique somme de 4 fr. 50 son tract, tiré sur beau papier bouffant (MM. les papetiers ont presque autant d'imagination que les couturiers !), intitulé *Petit Manuel du Parfait Aventurier*, ne succomberont point sous son poids ! Il ne contient guère, en effet, plus que la matière d'une de ces brochures à 7 sous.

On doit se consoler en pensant que c'est dans les petits tonneaux qu'on met les meilleures choses !

M. Delluc semble s'être désormais spécialisé dans le cinéma, abandonnant le genre, pourtant passionnant, de la *Danse du Scalp* et du *Train sans yeux* ; dans ces deux ouvrages, d'ailleurs, on sentait déjà la manière si spéciale, la tendance en quelque sorte cinématographique de cet auteur ; des petites touches successives, des aperçus clignotants, une série de vues prises à des angles divers sur les personnages et sur leur état d'âme, une manière impressionniste en un mot, qui surmène un peu l'esprit comme la projection fatigue les yeux, mais dont le résultat est de donner une impression de *vie intense*.

De son dernier ouvrage, *Photogénie*, je discuterai surtout son chapitre « *La Foule devant l'Ecran* ». Je crois sincèrement que M. Delluc a dû aller plus souvent que moi au cinéma, mais je ne partage absolument pas son avis ; j'ai constaté l'impression produite sur les spectateurs par *Forfaiture*, au moment où ce beau film était donné *intégralement* et *seul* dans une salle des boulevards : c'était celle qu'aurait produit une belle pièce au théâtre ; ce même film, malheureusement tronqué, et *Faubourg du Temple*, a été moins regardé que la pire des *américaneries* !

Aloyse, ou la *Bourgeoise pervertie*, est un petit chef-d'œuvre d'esprit parisien, dans lequel M. de Lorac démontre abondamment qu'il sait aussi bien faire rire, que trembler au *Grand Guignol* ; nous apprenons avec plaisir qu'une opérette va être tirée de ce roman follement gai, où les situations comiques abondent avec naturel, chose rare.

On a déjà dit un bien immense d'*Ariane*, jeune fille russe ; je ne puis que le confirmer ; c'est une réplique hardie et adroite, transposition dans la froide *Russie* des brûlantes mœurs espagnoles de « *La Femme et le Pantin* », sauf toutefois que l'amant russe (que la femme aimée fait également souffrir, atrocement, par pur dilettantisme), est autrement entreprenant que ce pauvre *Don José* !

LE LECTEUR INDÉPENDANT.

(Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé aux bureaux du Journal.)

Les Indiscrétions de la Table d'Ecoute

Une de nos premières abonnées (une bien jolie blonde, ma foi !) occupe une haute situation (cinquième étage) au Central téléphonique, auprès de cet appareil, nommé « *Table d'écoute* », qui permet de surprendre les conversations ; voici ce qu'elle a entendu.

On téléphone...

...que le danseur *Tito's*, qui se consacre à cet art depuis l'âge de six ans, est engagé actuellement au *Cabaret de l'Opéra*, 7, rue de la Michodière.

...que contrairement aux affirmations d'un bijoutier de la *Chaussée-d'Antin*, la *Petite Abbaye* n'est pas encore vendue et rouvrirait (?) en décembre.

...que la jolie *Made Hobernard* est monitrice chez *Turqueti*, avec son partenaire M. Martin, et qu'elle a un talent tout spécial pour les leçons.

...que le professeur *Pagay* obtient un grand succès dans ses danses, chez *Adrienne*, le coquet restaurant du 99, rue Richelieu, renommé pour sa cuisine, ses vins et son orchestre.

...que l'aimable Mme *Georgette*, qui fit ses preuves chez *Leone*, sait préparer, de façon impeccable, les cocktails les plus compliqués dans son coquet bar du 17, rue Fontaine.

...que *Yoyou* (qui se fit une spécialité à *Toulon* dans... l'éducation sentimentale en série des jeunes aspirants), explique ainsi son nom : *yôu* parce que *voyou*, et *you* encore, parce que *yupine*. (Sauf votre respect !)

...que *Mado*, du *Donkey's Bar*, s'adonne à l'élevage des chiens et qu'elle arrive à obtenir des résultats merveilleux avec son loulou blanc (qui ressemble à un petit cochon tellement il est gras).

...que *Dora* semble toute mélancolique certains soirs et que sa robe verte lui donne une vague ressemblance avec *Ophélie*.

...que la blonde *Pervenche*, du *Victoria*, manifestait jeudi dernier son intention de faire son plein... de cocktails, en l'honneur sans doute de la fête de la République, et d'aller ensuite se coucher pendant huit jours !

...que la jolie *Clara*, au même bar, sait réunir autour d'elle les meilleurs clients, dont certains y viennent depuis 22 ans.

...que la *Taverne du Panthéon* regorgeait de monde le 11 novembre ; comme on en complimenterait l'aimable M. *Rouget*, il répliqua spirituellement :

— Oui, mais ce n'est ainsi que tous les 50 ans !

Il exagère, car sa maison est une des plus vieilles renommées du quartier.

...qu'*Albert*, après avoir complètement transformé et donné un nouvel essor au *Bar Pascal*, a cédé ses droits et va sous peu reprendre une nouvelle affaire, de la manière énergique et avec l'habileté commerciale dont il vient de faire preuve.

...que les propriétaires du *Gipsy's Bar* n'ont pas l'air de se faire de bile : *Marius* engraisse et *M. Episse* a le sourire ; cela se comprend : leur maison marche toute seule et est toujours remplie, chaque soir, de jolies danseuses ; il est vrai que *Marcel* sert de bien bonnes choses à boire !

On trouve tout ce que l'on désire en
Parfumerie et Articles de Voyage à

La Parfumerie des Galeries St-Martin

11 et 13, Boulevard Saint-Martin, 11 et 13, Paris

Maison Fondée en 1889. - Téléphone Archives 10-61

Sur le Plateau Rubrique Technique

La Maternelle

Comme il faut remercier M. Darzens d'avoir mis à la scène l'admirable roman social de M. Léon Frapié; je viens de retourner voir cette belle œuvre au Théâtre Moncey; bien que, pour les nécessités de la scène, on en ait légèrement modifié la forme, comme on en apprécie mieux le fond, humain et douloureux, en le voyant et l'entendant réellement, devant soi! La « leçon-type », en particulier, est la chose la plus adorable qui soit, et c'est plaisir de voir l'entrain et la compréhension qu'apportent à leur tâche tous ces marimots.

La Branche morte

Le Théâtre Antoine a la spécialité des pièces discutées!

C'est une réclame comme une autre, et non la plus mauvaise; après l'Inconnu, qui fit verser tant d'encre (et tant d'argent dans les caisses du théâtre), on a beaucoup parlé, et quelquefois en mal de la pièce de M. Arquillière; cependant M. Daragon, qui joue, lui aussi, comme Lucien Guitry, est remarquable; M. Carpentier, l'artiste bien connu... à la Bourse du Travail d'où il est, paraît-il, démissionnaire, saute comme un jeune homme dans le rôle d'un grand-père de 80 ans, sans doute bien conservé par le jardinage; quant à M. Gémier, chaque fois que ce maître nous présente un de ces rôles de composition dans lesquels il excelle, on croit voir un nouvel artiste, aussi parfait qu'il est possible de l'être.



On annonce, sous le manteau, le prochain mariage, avec une de nos étoiles, d'un jeune comédien français qui, cependant, jusqu'à présent, n'aurait pas particulièrement aimé le jupon comme les jeunes gens de son âge...



Combien il va devenir difficile d'exercer la profession de critique: on a vu que Mlle Agnès Borgo, de l'Opéra, prétend en délimiter les droits, et ce, grâce à du papier timbré, dont elle a honoré récemment un de nos confrères, malgré la hausse formidable sur cette catégorie de feuilles, qui dépasse de beaucoup celle du papier journal!

Vingt lignes de notre confrère sont taxées à 100.000 francs, mais malheureusement ce n'est pas lui qui les touchera.



La jolie Dolly Green, l'artiste travailleuse et adroite qui a passé au Casino Saint-Martin et dans beaucoup d'autres concerts, joue actuellement au Perchoir, dans le rôle de la Salopette, qu'elle remplit (les deux!) très confortablement.



On sait que Mlle Jane Marnac, comme toute jolie femme, perd souvent des objets de valeur; il nous souvient encore d'une histoire d'automobile...

Désireuse de mettre de côté ses gros cachets de la Porte Saint-Martin (10 % sur les recettes, n'est-ce pas là la vraie formule pour les vedettes, ô Campana!), elle vient d'acquiescer, sans doute sur les conseils éclairés de M. M.r.d., un magasin de modes rue Royale; assurément on ne lui dérobera point et à l'avenir les programmes de théâtre porteront sans doute:

LES CHAPEAUX DE M^{lle} JANE MARNAC
SONT DE LA MAISON JANE MARNAC!



L'acte de M. Pierre Varenne, Alphonsine ou l'Après-midi galante, continue son petit bonhomme de chemin, représenté et applaudi partout et par tous ceux qui apprécient la verve mordante et le « style » si agréable et de si pure tradition française du subtil critique de Bonsoir.

LE SPECTATEUR IMPARTIAL.

Étude de la "Valse-Hésitation" par le Professeur Peter's

La Valse-Hésitation comprend un pas en 6 temps qui se fait au courant d'un boston. A ce pas, viennent s'ajouter diverses fantaisies qui achèvent d'agrémenter cette danse charmante.

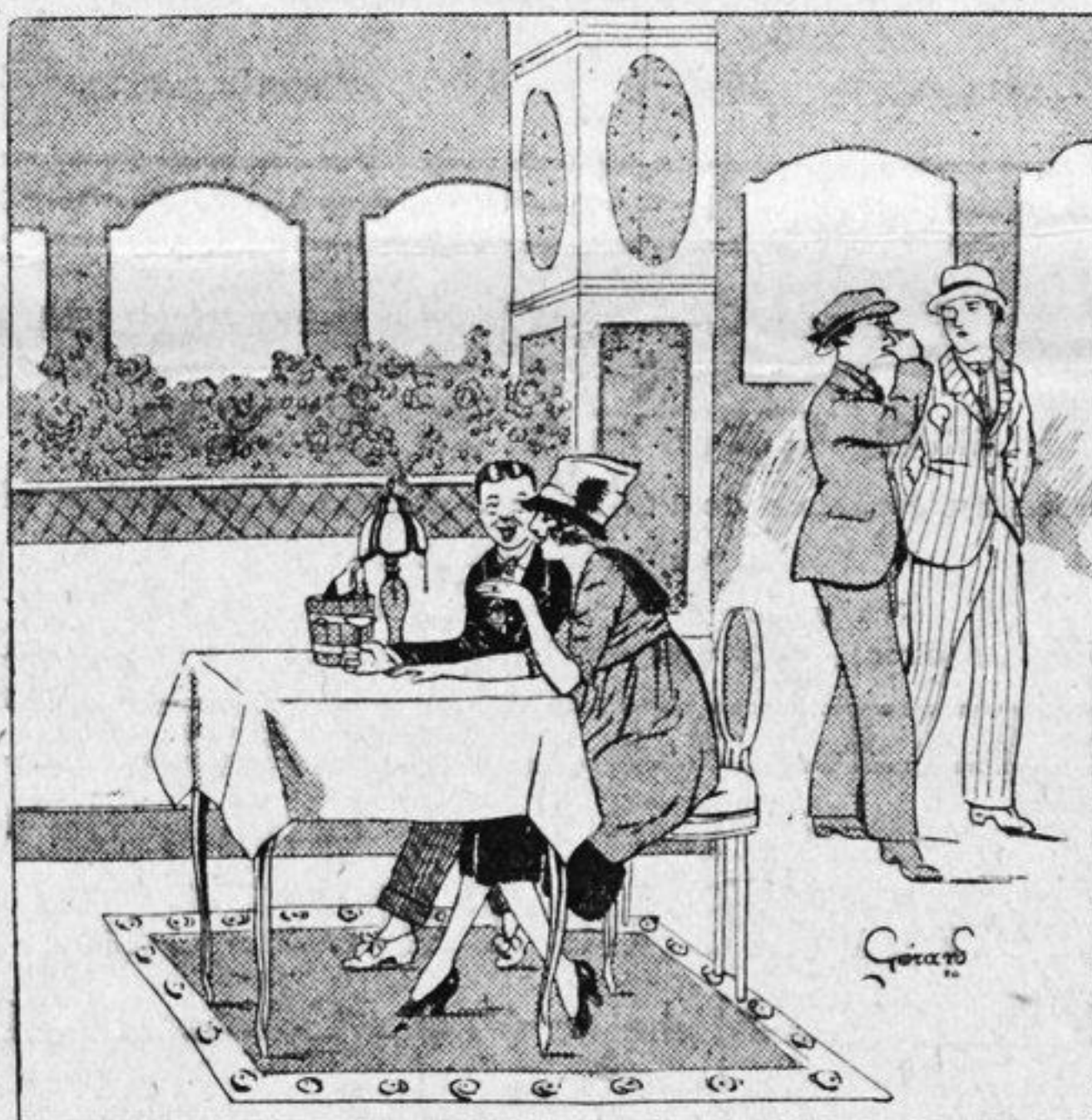
Ce pas se compose d'un pas de boston (3 premiers temps) suivi d'un glissé très lent (3 derniers temps).

Le pas de boston est toujours du pied droit pour le cavalier et toujours du pied gauche pour la dame. Le glissé, par contre, est toujours du pied gauche pour le cavalier et toujours du pied droit pour la dame.

Le pas de boston enfin, se faisant une fois en tournant à droite et une fois en tournant à gauche, est suivi du glissé en arrière dans le premier cas et en avant dans le second.

L'Hésitation se fait aussi de côté (position des pas chassés du Tango). Dans cette position, le pas devient pour chacun des deux partenaires un pas de boston en avant, suivi d'un glissé également en avant.

Le pas complet d'Hésitation, quelle que soit sa direction, comprend donc en tout quatre mouvements: trois pour le pas de boston et un pour le glissé. Ces quatre mouvements doivent avoir lieu exactement sur les quatre premiers temps de musique et on marque nettement un arrêt sur les deux derniers en rappro-



ELLE. — Enfin, il m'a traité par dessous la jambe...

LUI. — T'es bête, il y a bien des fois où ça fait plaisir!

chant très lentement le pied qui, sans s'arrêter, commencera le pas suivant au premier temps de la prochaine mesure.

Enchaînement du boston avec la valse Hésitation

Le cavalier arrête le boston après un dernier pas du pied gauche et commence un premier pas d'Hésitation en tournant à droite. Ce pas est suivi d'un semblable en tournant à gauche. Il continue en faisant toujours alterner un pas en tournant à droite avec un autre en tournant à gauche.

Son dernier pas d'Hésitation sera un pas en tournant à gauche et il reprendra le boston en partant du pied droit.

Pour l'Hésitation de côté, l'enchaînement est le même.

Positions

Dans l'exécution de la Valse Hésitation, les deux partenaires ne sont pas l'un en face de l'autre, mais l'un à côté de l'autre, tout en étant tournés de la même façon que dans les danses habituelles.

Pendant l'exécution du premier pas d'Hésitation, le danseur place sa dame à gauche et, pendant le second pas, il la place à droite. En reprenant le boston, il reprend en même temps la position normale.

Pour l'Hésitation de côté, en terminant le dernier pas de boston (pas du pied gauche), les deux parte-

naires cessent de tourner dès qu'ils commencent le pas d'Hésitation: ils se trouvent ainsi placés pour partir tous deux dans la même direction de côté, vers la gauche du cavalier qui est en même temps la droite de la dame.

Pour reprendre le boston (du pied droit pour le cavalier et du pied gauche pour la dame), ils n'ont qu'à commencer directement à tourner, mais ils commencent leur premier pas de boston en croisant le pied devant, et tournent en achevant ce pas.

Voici terminée la description de la Valse Hésitation proprement dite. Il nous reste à examiner quelques fantaisies en vogue qui se placent soit dans le boston, soit dans l'Hésitation. Ces fantaisies feront l'objet de la prochaine rubrique technique.

A. PETER'S.

CHEZ LES FINANCIERS

LA DANSE DES MILLIONS

L'escroquerie des Freins Lipkowski

Chaque fois qu'une catastrophe de chemin de fer se produit, les tenanciers et profiteurs de l'escroquerie perpétuelle qui se dénomme Freins Lipkowski sautent sur leur guitare et nous entonnent le: C'est pour demain notre appareil! si connu des filous qui en profitent et des « poires » qui en pâtissent.

L'accident de Houilles a donc suggéré la chansonnette habituelle, adaptée au coup de filet d'une augmentation de capital.

Après toutes les saletés qui forment exclusivement les divers chapitres de l'existence des Freins Lipkowski, coups de Bourse dévaliseurs des commis et des petits spéculateurs, manœuvres frauduleuses de publicité mensongère, ramassage de titres au lendemain d'un cassage de cours par la vérité restaurée... et recommencement du même coup six mois après, on se demande, disons-nous, comment et pourquoi la Section Financière du Parquet, qui n'est pas sans pouvoir s'édifier sur le vide de l'affaire et sur son utilisation exclusive aux fins de ruiner le public, n'a pas déjà invité, officieusement ou officiellement, les tripoteurs délictueux de cette... affaire (?) à passer à un autre genre d'exercices.

(La Tribune de Paris).

PARIS-DANSE-OFFICE

A la date du 20 novembre, M. H.-A. Kennedy prend la direction de l'Office artistique de Paris-Danse, assisté de M. A. Lyerr comme Secrétaire général.

MM. et Mmes les Artistes seront reçus de 4 heures à 6 heures.

Les noms de MM. Kennedy et Lyerr sont, pour MM. les Directeurs et Artistes, une garantie de compétence et de loyauté.

Toujours place pour bons Danseurs et Attractions.

Nous informons Messieurs les Directeurs que Paris-Danse-Office peut leur procurer très rapidement tous les artistes qu'ils désirent: chanteurs, comédiens, danseurs, figurants, attractions diverses, musiciens, etc., etc.

Installation de Dancings

LES PLUS JOLIS MEUBLES
ANCIENS ET MODERNES

Aménagement d'Appartements, de Fumoirs
ou de Boudoirs, genre Hispano-Mauresque

MALA - 9, rue Villebois-Marcueil - MALA

La Neuvième Croisade LES BONNES MAISONS

Les huit premières croisades furent entreprises contre les Infidèles ; la neuvième, au xx^e siècle, est dirigée par M. Joseph Prudhomme contre le tango.

La scène représente l'Avenue des Champs-Élysées, vers 6 h. 1/2.

Monsieur Joseph Prudhomme : le proto-type du grotesque, au physique haut en couleur, le poil grisonnant mais déjà rare, inélégant, la figure épanouie, inexpressive, béate, éclairée par deux gros yeux ronds à fleur de tête ; au moral : d'une banalité magistrale, d'une nullité satisfaite, d'une pudibonderie... Bérangère, ignorantissime et pédant tel un maître d'école.

M. Joseph Prudhomme se promène en proie aux affres terribles que suscite en lui le luxe effréné moderne ; son regard s'effarouche à la vue d'une jolie jambe gainée de soie et trop haut découverte ; ses oreilles souffrent des propos légers tenus par les midinettes qui passent, un rire inextinguible aux lèvres, ayant à défaut d'autres joyaux la jeunesse, la gaieté, quelques-unes la beauté et toutes ce « je ne sais quoi », apanage de la Parisienne. Arrivé à hauteur d'un thé-dansant ultra-select, M. Joseph Prudhomme croit devoir frapper d'anathème un tel établissement, mais... il bondit, la face convulsée suffoquant, et se précipite à la rencontre du Comte Courant, qu'il vient d'apercevoir sortir du « Restaurant Langer ».

MONSIEUR JOSEPH PRUDHOMME (d'un ton imprécatore et quelque peu bégayant). — Quoi ! Vous... sortez... d'un dancing ! Ah ! par saint Michel Archange ! Dans quel siècle vivons-nous ! Ah ! par Saint-Joseph ! C'est la décadence ! Vous... le Comte Courant, donner un tel exemple. O Paris ! tu n'as plus rien à envier à Babylone. Vous dansez ! Vous dansez ! Mais c'est sur un volcan que vous dansez...

LE COMTE COURANT (souriant). — Alors ? Le feu purifie tout.

MONSIEUR JOSEPH PRUDHOMME (redoublant de lyrisme). — Le feu ! Celui qui a l'égal des eaux du Déluge purifiera un jour cette terre du vice que vous y cultivez. Quousque tango, non, pardon, je m'égare. Quousque tandem, le tango fera-t-il fureur ? Delenda Carthago ! Ah ! le jour où « Nous » l'aurons banni sera le plus beau de ma vie. Comment ! vous, en un tel lieu de débauche !

LE COMTE COURANT (un peu stupéfait mais calme). — Mais quel mal y a-t-il ?

MONSIEUR JOSEPH PRUDHOMME. — Comment, quel mal ? Vous osez me le demander au moment où tous les êtres bien pensants se rangent sous la bannière de la Bienséance et forment les saintes Cohortes pour entreprendre la neuvième Croisade.

LE COMTE COURANT (ébahi). — Quelle neuvième Croisade ?

MONSIEUR JOSEPH PRUDHOMME (pontifiant). — Mais la croisade en vue de ramener à des mœurs pures les brebis égarées qui se perdent corps et âme dans les lieux maudits que vous fréquentez. O tempora ! O mores !

LE COMTE COURANT. — Mon cher Monsieur Prudhomme, ces mots ont été prononcés voilà plus de 1963 ans par le plus éloquent des orateurs romains : Cicéron qui, lui aussi, perdit son temps (et en son siècle time was not money) à s'élever contre cette soi-disant perversité humaine qui date de l'âge... de la pomme. Conclusion : Nil novi sub sole.

(A suivre.)

Chez GEORGETTE

17, Rue Fontaine

Bar américain — Orchestre Banjo

Les meilleurs cocktails dans un cadre d'intimité charmante

ROSERAIE MONTMARTROISE

15, rue Fontaine

sont une merveille de goût.

BAR AMÉRICAIN :: VINS FINS D'ORIGINE
:: DINERS :: SOUPERS :: ORCHESTRE ::

Connaissez-vous

la Décoration du

DONKEY'S BAR

60, Rue Pigalle - Tél. Central 57-48

C'est une des plus originales
de Montmartre

UNE MOSQUÉE AU QUARTIER LATIN

Le GIPSY'S BAR

est une pure évocation de l'Orient par sa façade de couleur vive et ses motifs intérieurs.

On y danse à partir de 9 h. 1/2
après le dîner, toujours excellent et égayé d'attractions.

Les plats du jour et la cuisine de la ZAVERNE du PANZHEON

63, Boul. Saint-Michel — Tél. : Gobelins 07-42
sont délectables

Le bar américain (ouvert en 1894) est aussi célèbre et des plus gais

COURS de DANSE A. PETER'S

Paris, 105, Faubourg Saint-Denis
près des gares du Nord et de l'Est

Cours et Leçons particulières
Danses classiques, danses nouvelles (Méthode facile)
COURS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

PETITES ANNONCES

GERANTE ayant tenu longtemps bars très cotés
cherche une situation analogue.

MAGNIFIQUE LUSTRE CRISTAL, 48 lampes, pouvant convenir à dancing ou à grande salle, à vendre.

DANSEUR expérimenté, mais n'ayant dansé jusqu'ici qu'en amateur, désire entrer dans établissement de nuit.

DISPOSANT DE COMPTANT, dame, cherche à acheter un bar, préférence gare Saint-Lazare. S'adresser aux bureaux du journal.

Le Directeur-Gérant : M.-P. DEMENY.

Imprimerie de l'A. T. U., 62, rue des Marais, Paris

Les Etablissements où l'on danse

ABBAYE DE THELEME, place Pigalle (9^e).
ACACIAS, jardin restaur., 47, rue des Acacias (17^e).
APOLLO, 20, rue de Clichy (9^e).
BAL TABARIN, 36, rue Victor-Massé (9^e).
CAMIL'S BAR, 75, rue Pigalle (9^e).
CERCLE LYR. et DANS., 93, av. de Neuilly (Neuilly).
CHEZ ANGELE DELINIERE, 59 bis, r. Pigalle (9^e).
CLARIDGE'S HOTEL, av. des Champs-Élysées (8^e).
COLISEUM, 65, rue Rochechouart (9^e).
GIPSY'S BAR, 20, rue Cujas.
HENRY DANCING, 5, rue de Beaujolais (1^{er}).
LA FERIA, 16 bis, rue Fontaine (9^e).
LE GRELOT, place Blanche (9^e).
LE MONICO, 66, rue Pigalle (9^e).
LE ROYAL, 62, rue Pigalle (9^e).
LE SAVOY, 73, rue Pigalle (9^e).
L'IMPERIAL, 59, rue Pigalle (9^e).
LUNA-PARK, rond-point de la Porte-Maillot.
MAGIC-CITY, 168, rue de l'Université (7^e).
MOULIN DE LA CHANSON, 43, bd. de Clichy (9^e).
NELLY'S BAR, 22, rue Fontaine (9^e).
OLYMPIA, 8, rue Caumartin (9^e).
PAGES, 26, rue Fontaine (9^e).
PALAIS POMPEIEN, 47, boulevard Raspail (7^e).
POUSSIN BLEU, 4, rue Daunou (2^e).
ST-DIDIER DANCING PALACE, 52, r. St-Didier (16^e).
SALLE WAGRAM, avenue Wagram, 39 bis (17^e).
TH. des CHAMPS-ÉLYSÉES, 13, av. Montaigne (8^e).
THES DU GRAND VATEL, 275, r. St-Honoré (8^e).
THES MISTINGUETT, 15, rue Blanche (9^e).

GUIDE DES PROFESSEURS

D'ALESSANDRI VALDINE, 21, r. Henri-Monnier (9^e).
ALLIOT (Robert), 52, rue Pierre-Charron (8^e).
AUDEMARS, 10, rue de l'Abbé-Halluin, Arras.
BACK (Ernest), 3, place du Port, Courbevoie.
BARADUC LABAKIA, rue de Ponthieu, 35 bis (8^e).
BEAUVAIS-WAGUE (Mlle), rue Capron, 35 (18^e).
BERNARD ANGELO (les profes.), salle des Etats-Unis, 56 bis, av. Malakoff et 4, rue Demours (17^e).
BIGIARELLI (M. et Mme), rue Fromentin, 6 (9^e).
BOTTALLO, rue de la Sorbonne, 18 (5^e).
BOYER, 5, rue de l'Agent-Bailly (9^e).
BROS, 60, boulevard de Clichy (18^e).
BURNOD (Mlle), 17, rue Marbeau.
CHARLES (D.), 36, rue Saint-Sulpice (6^e).
CLEMENTOT, rue Brochant, 39 (17^e).
CONSERVATOIRE RENEE MAUBEL, 4, 6, 8 et 10, rue de l'Orient (18^e arr.), Métro Blanche.
COSCHIEL (Mlle), de l'Opéra, rue des Martyrs, 8 (9^e).
DAYNES PAPINELLO (Mme), fg. St-Denis, 102 (10^e).
DESMARD (M. et Mme), 29, av. Daubigny (17^e).
DUPONT, rue de Rennes, 167 (6^e).
FOUARD, rue Claude-Bernard, 90 (5^e).
FRENEAU, rue du Pas-de-la-Mule, 3 (3^e).
GEORGES (Frères), boul. St-Germain, 232 (6^e).
GEORGIADIS (Mlle), 3, r. Angélique-Vérien, Neuilly.
HARRY JACK, 7, square Alboni (16^e).
HOLZER, passage de Clichy, 2 (17^e).
HUBERT (Mme), 12, galerie de la Madeleine (9^e).
JOLY (Charles), rue d'Angoulême, 47 (11^e).
LABROUSSE, rue Turbigo, 60 (3^e).
LAVAL, 31, rue de Chartres, Neuilly.
LEGUY, rue Rochechouart, 56 (9^e).
LELEU, rue Caulaincourt, 59 (18^e).
LESCURD (Mme), 9, rue de la Pompe (16^e).
LOIRET, 11, rue Beaulieu, Angoulême.
LUIZ (André), rue de Maubeuge, 65 (9^e).
LYNDA, rue Henri-Monnier, 13 bis (6^e).
MAGNIANT (Georges), 35, rue Pastourelle (2^e).
MALATZOFF (Frères), rue Poncelet, 19 (17^e).
MESNARD, boulevard Voltaire, 94 (11^e).
MINCHIN (Mme), avenue d'Iéna, 92 (16^e).
MOISON (E.), villa Moderne, 3 (14^e).
MOLINA (Albert), 18, rue Roquépine (8^e).
MONTEL, 40, rue Lauriston (16^e).
MOUVET, 34, rue Vignon (9^e).
MOUREAUX (E.), Avallon (Yonne).
NARET (Mme), rue Vital, 35 (16^e).
OHMANN, rue d'Armenonville, 22, Neuilly.
PASCAUD (Vve A.), 58-60, rue St-Antoine (4^e).
PETERS, 105, rue du Faubourg-Saint-Denis.
PETIT (A.), 270, rue des Pyrénées (20^e).
PHILLIPS-BOUCHET (Mme), 53, rue de Villiers, Neuilly.
PIAU, 93 bis, rue d'Alésia (14^e).
PIEDVAUX, 5, rue du Général-Chanzy, Roubaix.
RAYMOND (Paul), rue Demours, 98 (17^e).
RENJEAN (M. M.), 113, rue Réaumur, Paris (2^e).
SCHVALM (Mme), 18 bis, rue Guérin, Charenton.
SEURAT, 49, rue de Ménilmontant (20^e).

LES SOCIÉTÉS DANSANTES

Eclat de Rire, 121, boulevard Sébastopol (2^e).
L'Américaine, 127, rue de Clignancourt (18^e).
Les Danseurs Parisiens, 16, rue Beaurepaire (10^e).
La Mascotte, 17, boulevard de Belleville (19^e).
La Valseuse, 55, rue Lotis-Blanc (10^e).
Sporting-Danse, Café de la Gaieté, 1, rue Papin (3^e).
Union de la Jeunesse, 18, rue Grammont (2^e).